

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 173 135
A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 85109910.1

(51) Int. Cl.⁴: **A 63 C 11/08**

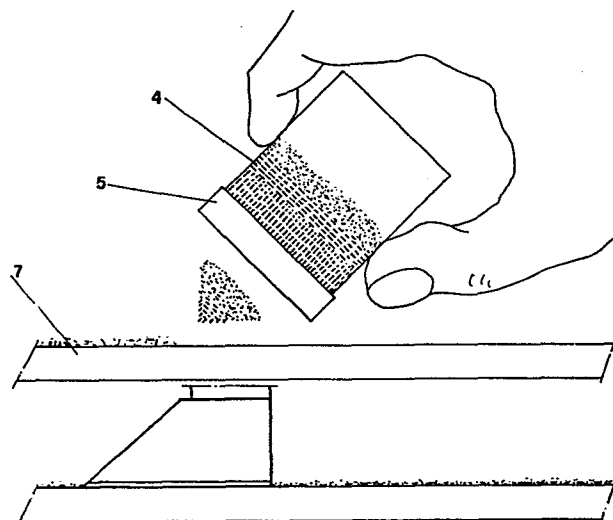
(22) Date de dépôt: 07.08.85

(30) Priorité: 28.08.84 IT 8562284

(71) Demandeur: **Solda', Manlio, Via G. Marzotto, 22, I-36078 Valdagno Vicenza (IT)**(43) Date de publication de la demande: 05.03.86
Bulletin 86/10(72) Inventeur: **Solda', Manlio, Via G. Marzotto, 22, I-36078 Valdagno Vicenza (IT)**(84) Etats contractants désignés: **AT CH DE FR IT LI**(74) Mandataire: **Bettello, Luigi, Studio Tecnico Dott. Ing. LUIGI BETTELLO Via Col d'Echele, 25, I-36100 Vicenza (IT)**

(54) **Procédé pour l'application de mélanges dosés de farts sur des skis, ainsi qu'appareillage doseur-mélangeur et farts pour la mise en oeuvre de ce procédé.**

(57) Suivant l'invention on prélève, à partir de récipients individuels, une quantité appropriée de farts en poudre différents qui sont introduits dans un récipient mélangeur (4) à couvercle perforé (5), à l'aide duquel on saupoudre la face inférieure des skis (7) à farter, au moyen d'un fer à repasser ou équivalent on fait fondre la couche obtenue, et l'on élimine l'excédent avec un râteau usuel.



EP 0 173 135 A2

- On sait que pour le plus grand nombre des skieurs qui ne sont pas impliqués dans des compétitions sportives, le fartage des skis est effectué à l'aide d'un type unique de fart, dit "universel", qui ne tient aucun compte des conditions particulières de la neige au moment de l'application. C'est seulement pour des athlètes engagés dans des concours ou bien à la suite d'une demande spécifique d'un usager qu'on a recours à des spécialistes pour la préparation de mélanges précis de farts, parfaitement adaptés aux conditions particulières du moment et dont le dosage résulte de tables spécifiques d'instructions, généralement fournies par les fabricants de farts qui à cet effet affectent auxdits farts des colorations différentes aptes à les distinguer les uns des autres.
- 15 Habituellement ces farts se présentent sous la forme de tablettes découpées d'entailles qui facilitent leur rupture en vue de l'obtention de morceaux de poids déterminé. L'opérateur prélève de ces tablettes les quantités désirées en se conformant aux tables d'emploi fournies par le fabricant.
- 20 Ces quantités sont disposées dans une cuvette métallique appropriée, équipée d'une pièce qui est convenablement chauffée pour provoquer la fusion et le mélange des farts. Le plus souvent avec le même ustensile, on dépose sur la semelle des skis une certaine quantité du mélange, par
- 25 exemple 20g. pour une paire ; après quoi on élimine l'excès de fart à l'aide de spatules ou de racles appropriés, si bien qu'il reste finalement sur les semelles une quantité qui ne dépasse guère un gramme.
- 30 Il est évident qu'un tel processus d'application donne lieu à un gaspillage sensible de fart, alors qu'il s'agit d'un produit assez coûteux. A cette quantité gaspillée vient s'ajouter le coût de la cuvette métallique destinée à la fusion des farts et celui de la pièce chauffable qui lui est
- 35 associée, si bien qu'on aboutit à un prix de revient non négligeable pour l'ensemble de l'opération de fartage.

En vue de remédier à cet inconvénient, la présente invention a en premier lieu pour objet un procédé qui permet l'applica-

tion aisée sur les skis d'un mélange de farts en poudre choisis en fonction des exigences de l'état de la neige, et qui est susceptible d'être mis en oeuvre à l'aide d'un appareillage très simple et de coût réduit, apte à être
5 directement fourni par le fabricant de farts, lequel procédé assure au surplus une économie sensible de produit. Ce procédé est défini dans la revendication 1.

Par ailleurs l'invention a également pour objets d'une part
10 un appareillage doseur-mélangeur, d'autre part des farts, pour la mise en oeuvre du procédé d'application sus-mentionné, ces deux objets complémentaires étant définis dans la revendication 2 pour le premier, dans les revendications 3 et 4 pour les autres.

15 Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

20 Fig. 1, 2 et 3 sont des vues de côté montrant trois récipients pour farts de base faisant partie de l'appareillage suivant l'invention.

25 Fig. 4 représente de la même manière le récipient utilisé pour l'obtention du mélange de farts.

Fig. 5 illustre de manière schématique l'application, conformément à l'invention, du mélange de farts sur la
30 semelle d'un ski.

L'appareillage suivant l'invention, susceptible d'être directement fourni à l'utilisateur par le fabricant de farts, comprend des récipients 1, 2 et 3, avantageusement établis à
35 section circulaire et réalisés en une matière synthétique transparente. Ces récipients renferment les farts de base sous forme de poudres, aptes à être indentifiées par des couleurs caractéristiques différentes. L'appareillage comprend également un récipient complémentaire 4, qui est lui-aussi

réalisé en matière synthétique transparente, mais dont le couvercle de fermeture 5 est percé d'une série de perforations destinées à permettre l'expulsion du mélange de farts. Il convient d'observer que ce récipient 4 est livré à l'état
5 vide afin qu'il puisse recevoir la quantité désirée de chaque fart de base, le prélèvement de ceux-ci à partir des récipients remplis 1, 2 et 3 étant opéré à l'aide d'un doseur approprié 6, constitué par exemple à la manière d'une cuillère.

10

Une fois le récipient 4 ainsi rempli, on le soumet à une simple agitation de façon à obtenir un mélange homogène. Par suite des perforations ménagées dans le couvercle 5, il suffit de secouer ce récipient 4 (fig. 5) en vue de saupoudrer
15 la face inférieure de glissement ou semelle d'un ski retourné, tel que 7.

Après quoi on procède à la fusion du mélange déposé sur le semelle, et ce à l'aide d'un fer à repasser usuel ou appareil
20 équivalent. La couche ainsi obtenue est finalement soumise à un raclage à l'aide d'un racle usuel, mais l'on observera que la consommation de farts est très réduite (de l'ordre de quatre ou cinq grammes pour une paire de skis), la quantité qui reste attachée à la semelle étant de l'ordre d'un gramme
25 de la même manière que dans la méthode traditionnelle.

Cette économie très sensible de fart est due au fait que le fart déposé sur le ski est à l'état pulvérulent et qu'il a été antérieurement mélangé, suivant le dosage prescrit, en
30 des quantités précises en fonction du nombre de skis à farter lors de la même opération. La quantité de chaque fart de base versée dans le récipient de mélange 4 est mesurée de manière très exacte pour correspondre au nombre de skis à farter, à la différence du processus traditionnel qui a
35 recours à des farts en tablettes, fondus à chaud à l'intérieur d'une cuvette appropriée, dans des quantités qui ne peuvent descendre au-dessous d'une valeur minimale eu égard au bon fonctionnement de l'ensemble.

La mise en oeuvre du procédé suivant l'invention implique nécessairement d'une part la livraison de farts sous forme de poudres ou de granules, présentant des caractéristiques spécifiques et différenciés les uns des autres par les
5 couleurs conventionnelles, d'autre part la mise à la disposition de l'utilisateur d'un récipient mélangeur vide tel que 4, équipé d'un couvercle perforé, afin d'assurer le mélange des constituants en poudre et le saupoudrage de celui-ci sur les skis à farter. L'appareillage est complété par le doseur
10 6 qui permet le prélèvement des doses de poudres.

On conçoit que la forme particulière des récipients 1, 2, 3 et 4 peut varier dans une large mesure.

15 Comme indiqué plus haut l'invention englobe également les farts en poudre ou en granules qui présentent à la base les caractéristiques requises par les différents types de neige. On remarquera par ailleurs qu'on peut ajouter aux poudres ou granules d'autres substances de fartage telles que cires,
20 paraffines ou produits analogues présentant des températures de fusion et des poids spécifiques différents qui s'opposeraient normalement à leur mélange par fusion à la manière usuelle et qui provoqueraient en tout état de cause des séparations lors de leur solidification sur la semelle du ski. L'état
25 pulvérulent ou granulé des farts utilisés conformément à l'invention permet l'obtention d'un mélange intime et homogène de ces substances.

Revendications

1. Procédé pour l'application de mélanges dosés de farts sur des skis, caractérisé en ce qu'il consiste à prélever, à
5 l'aide d'un doseur approprié et à partir de récipients individuels (1, 2, 3), une quantité précise de farts en poudre ou en granules identifiés par les couleurs conventionnelles, à verser ces farts dans un autre récipient (4) équipé d'un couvercle perforé (5), à saupoudrer le mélange ainsi
10 obtenu sur la face inférieure ou semelle d'un ski (7), à faire fondre à chaud à l'aide d'un fer à repasser ou équivalent la couche saupoudrée, et à éliminer l'excédent de fart au moyen d'un râcle usuel.
- 15 2. Appareillage pour la mise en oeuvre du procédé suivant la revendication 1, en vue du dosage et du mélange à sec des farts en poudre ou en granules destinés au fartage des skis, caractérisé en ce qu'il comprend un certain nombre de récipients (1, 2, 3) renfermant des farts de natures différentes identifiés
20 par les couleurs conventionnelles, et un récipient vide (4) équipé d'un couvercle perforé (5), destiné au mélange des farts en poudre ou en granules prélevés de manière dosée dans les récipients précités, et au saupoudrage de la face inférieure des skis (7).
- 25 3. Farts pour la mise en oeuvre du procédé suivant la revendication 1, caractérisés en ce qu'ils sont constitués par des poudres ou granules qui présentent les couleurs conventionnelles d'identification.
- 30 4. Farts suivant la revendication 3, caractérisés en ce qu'ils renferment en outre des substances en poudre, présentant un poids spécifique et/ou une température de fusion différents de celui et de celle des farts classiques.

111

0173135

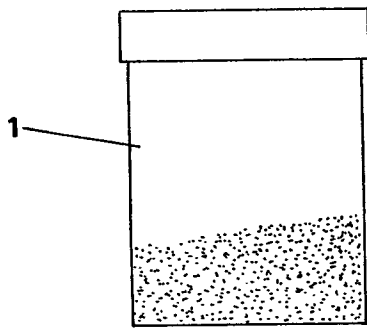


FIG. 1

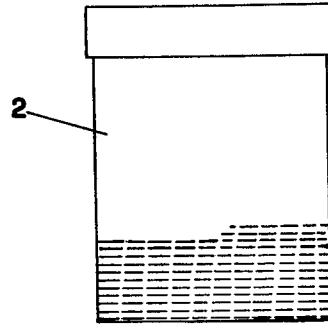


FIG. 2

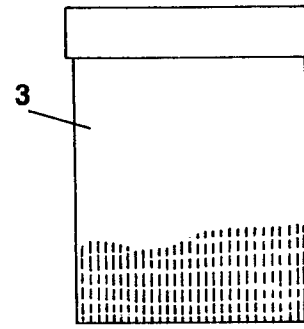


FIG. 3

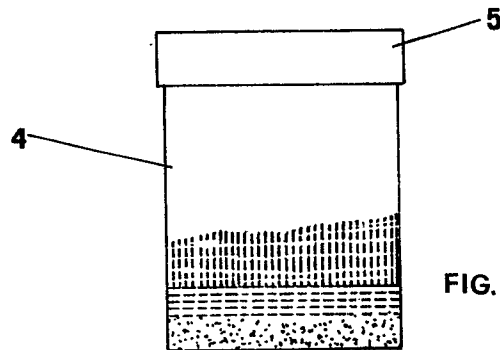


FIG. 4

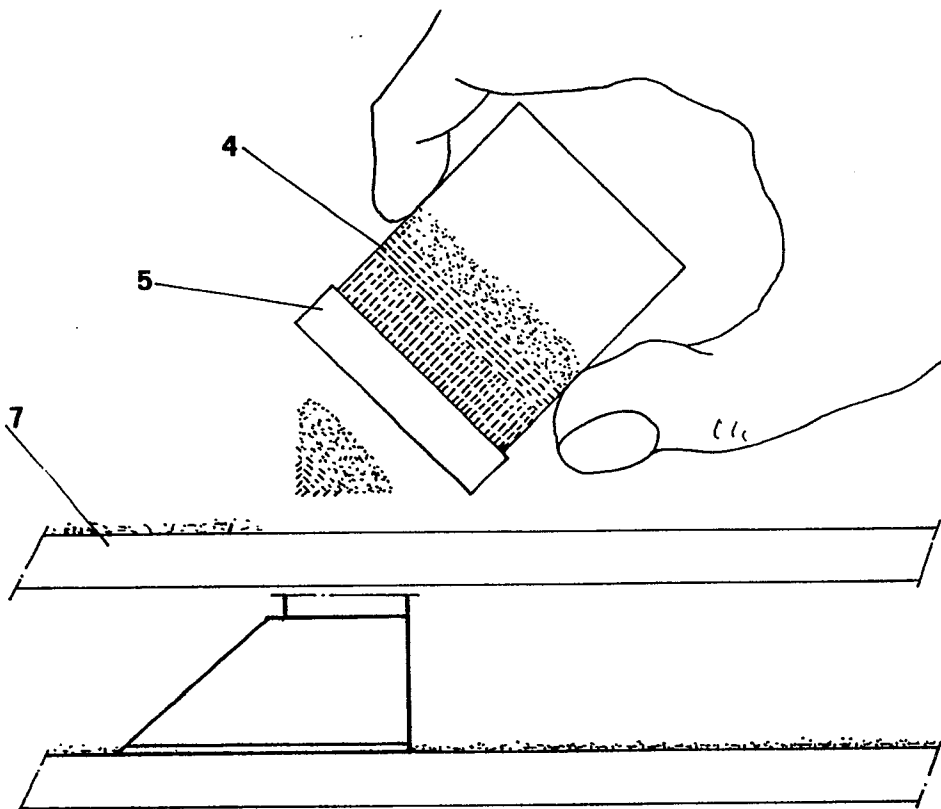
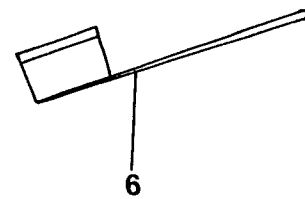


FIG. 5